



Plan d'action 2018-2020

STRATÉGIE
GOUVERNEMENTALE
POUR ASSURER
L'OCCUPATION ET
LA VITALITÉ DES
TERRITOIRES 2018-2022

Hydro-Québec, en tant que société d'État, soutient sans réserve les efforts du gouvernement pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Hydro-Québec présente ici son plan d'action en occupation et en vitalité des territoires, conformément à la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, ch. O-1.3).

Les pages qui suivent présentent les différentes mesures prises par Hydro-Québec en fonction des priorités ciblées par les régions. Il est à noter que certaines des mesures prises pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires s'appliquent à l'ensemble des régions du Québec.

Les mesures suivantes visent l'ensemble des régions. Certaines d'entre elles figurent aussi parmi les réponses directes à des priorités régionales précises.

MESURE

Poursuivre les efforts dans le domaine de l'électrification des transports.

Hydro-Québec poursuit activement l'expansion du Circuit électrique, le plus grand réseau de recharge public du Canada, comptant plus de 1 300 bornes de recharge pour véhicules électriques. Son déploiement dans l'ensemble des régions du Québec fait l'objet d'un plan basé sur des critères précis. L'objectif d'Hydro-Québec est de favoriser l'augmentation du nombre de véhicules électriques sur les routes du Québec en offrant un service de qualité aux utilisateurs. Le Circuit électrique, qui adapte ses activités aux exigences du marché, compte avoir installé 2 500 bornes de recharge à l'horizon 2020. Partout sur le territoire, Hydro-Québec veillera à la normalisation de ses stations de recharge dont l'installation nécessitera la participation de différents corps de métier. Le Circuit électrique facilitera les déplacements des électromobilistes en croissance exponentielle et stimulera ainsi le tourisme et l'activité économique dans toutes les régions du Québec. L'électrification des transports est un secteur porteur du développement durable et Hydro-Québec compte y jouer un rôle clé.

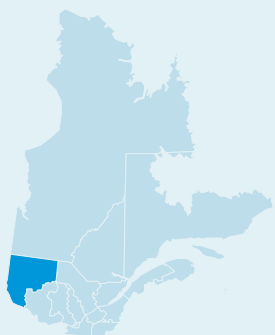
MESURE

Diffuser un programme d'information sur l'intégration des installations d'Hydro-Québec au territoire et sur l'arrimage des planifications.

Dans le cadre du renouvellement des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), Hydro-Québec s'est engagée à donner d'ici 2021, sur l'ensemble du territoire, une formation sur Hydro-Québec et l'aménagement du territoire aux aménagistes de 90 % des MRC et des villes et agglomérations exerçant certaines compétences d'une MRC. En 2017, la formation a été offerte dans les quatre régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue. En 2018, la formation devrait être offerte dans quatre autres régions : Côte-Nord, Chaudière-Appalaches, Mauricie, Estrie et une partie de la Montérégie.

Les prochaines pages présentent les mesures prises par Hydro-Québec afin d'assurer l'occupation et la vitalité des territoires dans chacune des régions.

Abitibi-Témiscamingue



Région ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Priorité **PRIORITÉ 5**

Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minière, touristique et d'avenir au sein de l'économie régionale

Réponse L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans diverses régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

En Abitibi-Témiscamingue, la centrale de la Première-Chute a accueilli gratuitement 944 visiteurs en 2017. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population.

Côte-Nord



Région CÔTE-NORD

Priorité **PRIORITÉ 3**

Soutenir le développement et la diversification de l'économie de la Côte-Nord

Réponse L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans diverses régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

Dans la région de la Côte-Nord, deux installations d'Hydro-Québec sont ouvertes gratuitement aux visiteurs, soit la centrale Jean-Lesage (Manic-2) et l'aménagement Manic-5, soit le barrage Daniel-Johnson et la centrale Manic-5. Ces installations ont accueilli 13 667 visiteurs en 2017. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population.

Région CÔTE-NORD

Priorité **MESURES COMPLÉMENTAIRES**

Hydro-Québec s'engage à convertir progressivement l'alimentation des réseaux autonomes à des sources d'énergie plus propres et moins chères et entend participer avec les collectivités concernées à des initiatives porteuses pour celles-ci, tout en atteignant les objectifs financiers et environnementaux qu'elle s'est fixés. Hydro-Québec prendra en compte les particularités des réseaux et les besoins de chaque collectivité afin de choisir les solutions technologiques les mieux adaptées sur les plans social, environnemental et économique, et ce, en assurant la fiabilité du réseau. Comme le prévoit le *Plan stratégique 2016-2020* d'Hydro-Québec, les centrales concernées sont celles de La Romaine et de Port-Menier.

Îles-de-la-Madeleine



Région ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Priorité **MESURES COMPLÉMENTAIRES**

Mesure 1

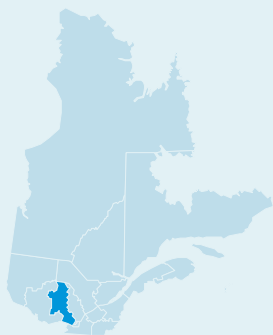
L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans diverses régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

Aux Îles-de-la-Madeleine, la centrale des Îles-de-la-Madeleine est ouverte gratuitement aux visiteurs. En 2017, la centrale a accueilli 2 228 visiteurs. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population.

Mesure 2

Hydro-Québec s'engage à convertir progressivement l'alimentation des réseaux autonomes à des sources d'énergie plus propres et moins chères et entend participer avec les collectivités concernées à des initiatives porteuses pour celles-ci, tout en atteignant les objectifs financiers et environnementaux qu'elle s'est fixés. Hydro-Québec prendra en compte les particularités des réseaux et les besoins de chaque collectivité afin de choisir les solutions technologiques les mieux adaptées sur les plans social, environnemental et économique, et ce, en assurant la fiabilité du réseau. Comme le prévoit le *Plan stratégique 2016-2020* d'Hydro-Québec, les centrales concernées sont celles des Îles-de-la-Madeleine et de L'Île-d'Entrée.

Laurentides



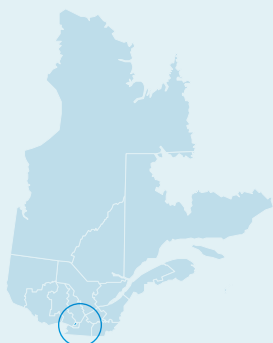
Région LAURENTIDES

Priorité **MESURES COMPLÉMENTAIRES**

L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans diverses régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

Dans les Laurentides, la centrale de Carillon offre des visites gratuites. Cette centrale a accueilli 2 949 visiteurs en 2017. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population.

Laval



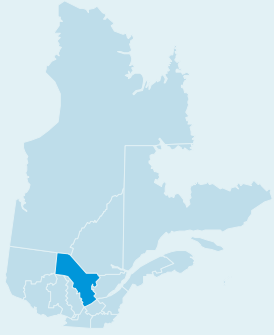
Région LAVAL

Priorité **MESURES COMPLÉMENTAIRES**

L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans diverses régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

Dans la région de Laval, la centrale de la Rivière-des-Prairies a accueilli gratuitement 3 495 visiteurs en 2017. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population.

Mauricie



Région MAURICIE

Priorité **PRIORITÉ 6**

Intensifier la diversification de l'économie, notamment au sein des secteurs porteurs et d'avenir

Réponse L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans diverses régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

Dans la région de la Mauricie, la Cité de l'énergie – partenaire d'Hydro-Québec – et la centrale de Shawinigan-2 ont accueilli 90 736 visiteurs en 2017. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population et prévoit améliorer son exposition.

Région MAURICIE

Priorité **MESURES COMPLÉMENTAIRES**

Hydro-Québec s'engage à convertir progressivement l'alimentation des réseaux autonomes à des sources d'énergie plus propres et moins chères et entend participer avec les collectivités concernées à des initiatives porteuses pour celles-ci, tout en atteignant les objectifs financiers et environnementaux qu'elle s'est fixés. Hydro-Québec prendra en compte les particularités des réseaux et les besoins de chaque collectivité afin de choisir les solutions technologiques les mieux adaptées sur les plans social, environnemental et économique, et ce, en assurant la fiabilité du réseau. Comme le prévoit le *Plan stratégique 2016-2020* d'Hydro-Québec, les centrales concernées sont celles d'Obedjiwan et de Clova.

Montérégie



Région MONTÉRÉGIE

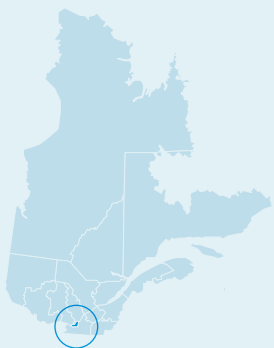
Priorité **PRIORITÉ 7**

Promouvoir et développer le tourisme

Réponse L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans plusieurs régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

Dans la région de la Montérégie, la centrale de Beauharnois et l'Électrium ont accueilli gratuitement 37 502 visiteurs en 2017. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population.

Montréal



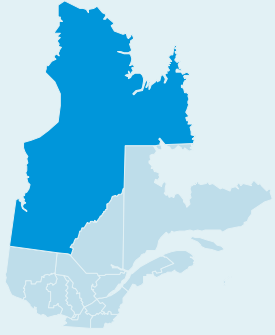
Région MONTRÉAL

Priorité **MESURES COMPLÉMENTAIRES**

L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans diverses régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

Dans la région de Montréal, le siège social d'Hydro-Québec et la Maison du développement durable – partenaire d'Hydro-Québec – ont accueilli gratuitement 1 376 visiteurs en 2017. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population.

Nord-du-Québec



Région NORD-DU-QUÉBEC

Priorité **MESURES COMPLÉMENTAIRES**

L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans diverses régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

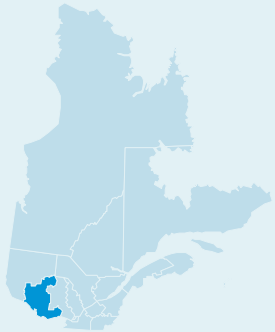
Dans la région du Nord-du-Québec, l'aménagement Robert-Bourassa et la centrale La Grande-1 ont accueilli gratuitement 4470 visiteurs en 2017. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population.

Région NORD-DU-QUÉBEC

Priorité **MESURES COMPLÉMENTAIRES**

Hydro-Québec s'engage à convertir progressivement l'alimentation des réseaux autonomes à des sources d'énergie plus propres et moins chères et entend participer avec les collectivités concernées à des initiatives porteuses pour celles-ci, tout en atteignant les objectifs financiers et environnementaux qu'elle s'est fixés. Hydro-Québec prendra en compte les particularités des réseaux et les besoins de chaque collectivité afin de choisir les solutions technologiques les mieux adaptées sur les plans social, environnemental et économique, et ce, en assurant la fiabilité du réseau. Comme le prévoit le *Plan stratégique 2016-2020* d'Hydro-Québec, les centrales concernées sont celles de Kuujuarapik, Tasiujaq, Kangiqsujuaq, Salluit, Umiujaq, Inukjuak, Kangiqsualujuaq, Kuujuaq, Puvirnituc, Akulivik, Ivujivik, Kangirsuk, Quaqaq et d'Aupaluk.

Outaouais



Région OUTAOUAIS

Priorité **PRIORITÉ 8**

Favoriser le développement touristique de la région

L'entreprise met en valeur son patrimoine bâti et technologique dans diverses régions du Québec, entre autres en offrant des visites d'installations et de lieux exploités en partenariat. Elle favorise ainsi le tourisme régional.

Dans la région de l'Outaouais, la centrale des Rapides-Farmer a accueilli gratuitement 2589 visiteurs en 2017. En 2018, Hydro-Québec maintient son offre de visites pour l'ensemble de la population.

Présence régionale d'Hydro-Québec

De par sa mission de base et ses différentes installations, Hydro-Québec est présente sur l'ensemble du territoire. De plus, l'entreprise offre des emplois de qualité dans toutes les régions du Québec. Le rapport annuel sur le développement durable de l'entreprise contient des données relatives aux emplois et aux retombées économiques par région administrative, et fait état des résultats des mesures présentées dans ce plan.

Les différents projets et activités d'exploitation de l'entreprise amènent dans l'ensemble des régions des retombées importantes qui se chiffrent à plus de 2,7 milliards de dollars pour 2017. Les données par région sont contenues dans le rapport annuel sur le développement durable d'Hydro-Québec. De plus, Hydro-Québec tient à ce que ses équipements de transport d'électricité (lignes et postes) s'intègrent harmonieusement dans leur milieu d'accueil et à ce que leur implantation soit l'occasion pour elle de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement des collectivités concernées. Il se peut toutefois que la construction des installations de transport ait des impacts environnementaux résiduels. L'objectif du Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) est d'offrir une compensation collective au regard de ces impacts. Depuis 2001, le PMVI s'applique uniquement aux équipements de transport (lignes et postes). Il prévoit le versement d'une somme déterminée, selon le type de projet, aux organismes admissibles des milieux touchés par le projet, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.

De plus, Hydro-Québec, à titre d'entreprise citoyenne à vocation commerciale, soutient la vie culturelle, sociale et économique québécoise au moyen de dons et de commandites répartis dans toutes les régions du Québec.

Enfin, il importe de rappeler que la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement finance des projets concrets dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts de collectivités aux quatre coins du Québec.

Conclusion

En conclusion, Hydro-Québec soutient sans réserve les efforts du gouvernement pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires du Québec. Le rapport annuel sur le développement durable de l'entreprise présente l'ensemble des mesures prises par Hydro-Québec relativement au développement durable et fait état des résultats de ces mesures.

© Hydro-Québec
Communications et affaires gouvernementales
Reproduction autorisée avec mention de la source

Dépôt légal – 2^e trimestre 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-80973-9 PDF
2018G255

